



La Feuille de Saint-André-du-Bois



Juillet – Août 2021

Chères Andrésiennes et chers Andrésiens,

Je profite de cette Feuille de juillet-août pour vous faire part du travail du conseil municipal de ce premier semestre ainsi que des informations intercommunales.

Contre toute attente, de dernières inscriptions scolaires ont fait considérablement augmenter les effectifs du regroupement pédagogique intercommunal. Les travaux de rénovation de la classe des CP / grandes sections ont dû être reportés à 2022 au gré de l'obtention des subventions.

Des projets structurants évoluent en terme d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) de nos bâtiments recevant du public. Une deuxième étude va se poursuivre en septembre et nous ne manquerons pas de vous en faire part prochainement.

Nous profiterons des derniers rayons du soleil de l'été pour proposer le 2ème forum des associations qui sera suivi par l'inauguration de l'aménagement du bourg le samedi 4 septembre à 18h.

Nous vous souhaitons une belle fin d'été et une bonne rentrée.

Pascale Guagni-Le Moing, votre Maire

VOIRIE

Circulation dans le bourg : suite à nos démarches pour faciliter les croisements nous avons demandé à la préfecture la prescription de reconnaissance obligatoire avant l'engagement d'un convoi. Il s'avère que cette mesure n'est pas suffisante nous avons donc sollicité le département afin d'avoir une signalisation routière supplémentaire.

Aménagement du bourg : après les fortes pluies nous avons dû combler les creusements sur le calcaire. Aussi, nous avons fait résoudre le défaut de conception de captage des eaux sur la zone Aux Moulins / Charlot par l'entreprise de Colas.

Moustapha et Blandine veillent à la bonne évolution des plantations, et assurent l'apport d'engrais, le désherbage manuel... Ils ont également réalisé une nouvelle séance de broyage pour réaliser des copeaux à disperser.

Captage des eaux sur voie communale :

la déviation des eaux par busage a été effectuée au Bédât par J-Bernard Arnaud et Moustafa conformément à la réglementation pour préserver la propriété du riverain concerné.

Une séance de rebouchage des trous a été effectuée par Moustapha, un supplément d'enrobé sera rajouté au Bédât suite au tassement de la dernière réalisation.

Effondrement de l'accotement route de Fongrave : Julien Tissie artisan maçon, a été retenu pour effectuer les travaux nécessaires, il se coordonnera avec J-Bernard Arnaud.



État civil communal :



Mariage de
PASCAL Aurélie et
ROUDIER Max-
François.

BATIMENTS



Salle des fêtes : un règlement intérieur a été rédigé, il sera soumis à chaque location. Les différents points de fuite d'eau au niveau du plafond, ont été réparés par Didier Dubergey artisan Charpentier. Afin d'enrayer le processus de moisissures au niveau du local de stockage, David Labesque artisan électricien, a réalisé un système d'aération, puis Moustapha a rénové la partie plâtrerie endommagée. La vitre endommagée a été réparée par David Mialle, artisan. Le muret de remplacement de l'ancien grillage à l'arrière de la salle des fêtes, dont les poteaux étaient sectionnés par la rouille a été réalisé par Julien Tissie artisan maçon, ce nouvel aménagement nous permet de mieux profiter de la vue à l'arrière de la salle des fêtes.

Logements communaux : les logements du lieu-dit Aux Moulins, font l'objet d'un défaut de conception. En effet, le système d'assainissement est conçu de telle façon que la pompe de relevage nécessaire à ce système n'est branchée sur le compteur électrique que d'un seul de ces 2 logements. Pour résoudre le problème nous sommes contraints d'élaborer une solution pour rétablir au mieux l'équité des charges entre les deux logements.

Église : une mise en conformité du système électrique des cloches a été effectué par l'entreprise spécialisée Bodet.



Fibre optique

L'entreprise Circet responsable des travaux du déploiement de la fibre, nous a alerté sur un problème d'écrasement de fourreaux Orange sur 3 zones ; Limoges, Aux Moulins et le Bourg Nord, des travaux de réparations sont envisagés.

Cimetière : le groupe Elabor a débuté son travail. Celui-ci consiste d'abord en l'inventaire du terrain du cimetière. Un relevé topographique réalisé par survol de drone, permettra la mise en place d'un plan précis du cimetière avec l'état d'entretien des sépultures. Ensuite, un relevé de toutes les inscriptions mentionnées sur les emplacements, sera effectué avec l'aide de la mairie, et de la mémoire locale (un groupe a été constitué à cet effet), suivi de l'analyse de nos documents de gestion. Les intervenants consulteront les Archives Départementales, pour scanner les éventuels documents liés au cimetière.

Une assistance juridique est assurée. Le contrat passé avec Elabor nous fait bénéficier d'un logiciel de gestion du cimetière, à la réception et validation de l'inventaire.

URBANISME

PLUI : Après quatre années de travaux notre plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) vient d'être arrêté officiellement lors du conseil communautaire du 5 juillet 2021.

Ce PLUI a été complexe à mettre en forme tant notre territoire est riche de ses différences au travers de ses 37 communes. Nous avons dû également défendre avec fermeté les intérêts de notre communauté pour limiter l'érosion des droits à construire, en cohérence avec notre projet commun de territoire.

Nous sommes maintenant, pour trois mois, dans la phase de consultation des communes et des personnes publiques associées (services de l'État, collectivités voisines, syndicats, chambres consulaires etc.).

Droit de préemption

Suite à la délibération du 13 avril 2021, le conseil municipal a délégué à Madame le Maire, la charge d'exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme.

Rappel nuisances sonores : Il est vivement recommandé de bricoler et jardiner à la bonne heure !
Un arrêté préfectoral stipule que le bruit généré par ces activités n'est autorisé que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi et de 10h à 12h les dimanche et jours fériés.

Rappel : Il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre, même avec un incinérateur de jardin.
Des dérogations sont accordées aux viticulteurs qui demandent une autorisation en Mairie

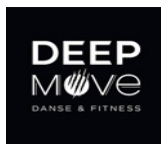
Forum des Associations

Samedi 4 Septembre 2021

De 14h à 17h Activités gratuites

Proposées par les associations du village au site du Lavoir.

- AAPI
- Bibliothèque
- Association Viticole
- Comité des Fêtes
- La chasse (ACCA)
- CVLV
- Deep Move
- Le Jardin Biodiversité
- La Raquette des Coteaux
- La Pétanque Andréssienne



18h Inauguration



18h30 Apéritif

Un apéritif sera offert par la municipalité aux Andréssiens au parc de la salle des Fêtes.

19h Aminations CDF



Soirée gratuite, organisée par le Comité des Fêtes

Bandas / Concert / DJ / Démonstration Deep Move.
Restauration et buvette



TOUS AU JARDIN

Quelle année mouvementée ! Entre confinements, déconfinements et changements de cap divers et variés, il y avait de quoi y perdre son latin ! Toutefois, au printemps une idée a germé dans la tête d'une poignée de volontaires.
Un jardin !
Mais pas n'importe quel jardin !

Un lieu de partage, d'échange, de bonne humeur qui permettrait de regrouper les générations, novices et experts autour des valeurs de la terre et de la biodiversité ; mais également aux écoles du RPI de venir initier et sensibiliser les plus jeunes, aux saisons, à la vie de la faune et de la flore qui les entoure. Des choses simples mais parfois oubliées.

Nous sommes à la recherche de volontaires supplémentaires nous permettant de construire ce projet puisque nous partons d'une page blanche. Aucune compétence n'est requise, expert ou débutant, l'ingrédient principal est la bonne humeur. Alors si vous avez un peu de temps disponible, l'envie d'échanger avec des gens sympas et de contribuer à développer ce projet, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le 04 septembre 2021 au forum des associations ou alors directement au jardin biodiversité chaque vendredi de septembre de 18h à 20h.



SICTOM : Modernisation de l'accès en déchetterie

L'objectif est d'identifier les différents usagers entrants afin de donner accès uniquement à ceux qui payent le service et, pour les professionnels n'ayant pas d'autres solutions, de les facturer à la hauteur de leurs dépôts.

Cela permettrait de mieux maîtriser les coûts mais aussi fluidifier les passages et donc réduire les temps d'attente.

Un courrier a été transmis avec la dernière facture à tous les usagers et professionnels du territoire pour leur indiquer cette évolution.

Nous espérons que ce nouveau dispositif n'engendrera pas de nouveaux dépôts sauvages, difficiles à gérer pour notre municipalité.

TOURISME : Nous avons eu le plaisir de recevoir sur la commune, la commission économie tourisme de notre CDC le 15 juillet, à laquelle nous avons exposé l'offre touristique de notre commune. Cette réunion de travail s'est poursuivie au château Malromé, nous remercions vivement Charles Estaget, Directeur et Monsieur Merveilleau pour leur chaleureux accueil.



Offices de
Tourisme
de France

Chez Rouchon Tout est bon



Epiceries Rurales et locales

Participer aux nouvelles pratiques de consommation écologique : cuisine fait maison, cuisine zéro déchet.

Prendre soin de soi (Maison et Beauté)
Développement Durable (Conseil, Partage)
Vente de produits locaux
Valorisation de l'agriculture Bio locale
Vente de produits artisanaux

Village
sans commerce
Marchés ruraux
Festivals

06 10 31 01 86

CASTETS ET CASTILLON

ecophil33@yahoo.fr

Dynamisation du bourg :
Depuis le 9 août une épicerie
ambulante propose ses
services les lundis matin sur
la Place Communale



INFO Raquette des coteaux :
Le dernier stage de la saison "estivale"
fera place prochainement à une
nouvelle demi-journée "Portes
Ouvertes" et enfin le 4 septembre le
Forum des associations dans le respect
des mesures sanitaires actuelles
(dernier décret de la FFT en date du
29/07/2021) annoncera la reprise des
cours qui se fera la semaine du
6/09/2021. Nos formules ont quelque
peu varié pour la nouvelle saison avec
environ 15 créneaux horaires par
semaine.

Nous remercions encore une fois tous
les adhérents qui ont su nous faire
confiance en cette période difficile et
souhaitons à tous une bonne fin de
vacances.

Retrouvez toujours toutes les
informations sur notre site :
laraquettedescoeaux.weebly.com
et notre page Facebook

Important : Certaines familles pourront
disposer d'une allocation de rentrée
sportive de 50 € par enfant sous
certaines conditions.
Renseignements sur :
www.sports.gouv.fr/pass-sport

